

La méthode de
Préoccupation partagée (MPP)

Vidéos explicatives de la méthode



Documents de protocole



Autre ressources



3 temps forts à destination des élèves

Le 10 novembre :
La journée nationale de
mobilisation « Non au
harcèlement »



Jusqu'au 27 janvier
Concours « Non au
harcèlement »



Durant le mois de février:
Safer Internet Day (S.I.D.)
= Journée internationale
pour un Internet plus sûr



Programme pHARe
Prévenir le Harcèlement et
Agir avec Respect

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

1- Inscription sur la plateforme pHARe Intranet via ARENA

Enquêtes et pilotages
Pilotage Etablissements Programme
pHARe

+ Signature de la charte
d'engagement

2- L'équipe ressource de circonscription :

- IEN : Mme Bernadette Vié
- Conseiller pédagogique : Mme Stéphanie Merle Raux
- Conseiller pédagogique : M. Fabien Harel
- Psychologue scolaire : Mme Martine Lévêque
- Enseignante spécialisée : Mme Laetitia Dosson
- Directrice d'école : Mme Marianne Battaglia

Au sein de chaque établissement, une équipe ressource « bien-être à l'école » sera constituée.

3 – Mise en place d'un protocole d'intervention

en cas de suspicion de harcèlement
dans chaque établissement.

Sur la plateforme pHARe:
Voir espace documentaire
Formation
Modules 3 et 5

Travailler avec la Méthode de
Préoccupation Partagée (MPP)

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES ÉCOLES pHARe

1. Mon école s'engage pour
2 ans à mettre en place le
programme pHARe.

2. Mon école s'engage à
s'appuyer sur l'équipe
ressource de la
circonscription

formée par l'académie à la
prise en charge des
situations de harcèlement.

3. Mon école prévoit un
protocole d'intervention en
cas de suspicion de
harcèlement.

4. Mon école s'engage à
mettre en place un atelier
de sensibilisation pour les
familles et les personnels.

5. Mon école s'engage à
participer aux temps forts :
concours NAH, journée
NAH, Safer Internet Day.

6. Mon école s'engage à
dispenser les 10 h
d'apprentissages annuelles
aux élèves du CP au CM2.

4- Sensibiliser les familles et les personnels

Présentation lors des conseils d'école,
des réunions d'informations de début
d'année, etc...

Proposer des ateliers pour les parents
avec l'appui de personnes ressources
(infirmières, psychologues, médecins,
gendarmerie etc...)

Proposer des formations pour les
personnels

Sur la plateforme pHARe: voir Mallette
Parents

5 – Participation aux 3 temps forts chaque année.

- Le 10 novembre: la journée nationale
de mobilisation « Non au harcèlement
»
- Jusqu'au 27 Janvier : Concours « Non
au harcèlement »
- Durant le mois de février : Safer
Internet Day= journée internationale
pour un Internet plus sûr

6 – Dispenser 10h d'apprentissages

Pouvant être déduites sur les 36h annuelles
dédiées à l'EMC, mais également en projet
interdisciplinaire (E.P.S., en arts, en
littérature, ...)

Différents thèmes peuvent être abordés :
le respect, la tolérance, l'empathie, les relations aux
autres, l'estime de soi, le handicap, la différence, l'
égalité fille/garçon, le racisme, les réseaux sociaux, la
relation aux médias, les fake-news, l'hyperconnexion,
les écrans ,l'autonomie numérique...

Sur la plateforme pHARe: voir Mallette « 10h »